



---

## Conseil de sécurité

Débat public sur

# Les femmes, la paix et la sécurité Women, Peace and Security

New York, le 18 octobre 2013

Déclaration prononcée par S.E. M. Paul Seger, Représentant permanent

---

Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le cadre d'action relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité a été élaboré afin d'adopter une approche stratégique dans un domaine vaste et complexe : l'intégration des droits des femmes et de la dimension du genre dans tous les efforts relatifs aux questions de paix et de sécurité.

Aujourd'hui, il s'agit de faire le point sur ce que nous avons accompli et sur les défis qu'il nous reste à relever. Permettez-moi d'aborder les principaux éléments du débat public d'aujourd'hui - le genre et la justice transitionnelle – ainsi que le rapport exhaustif du Secrétaire général sur les femmes et la paix et la sécurité. Je me concentrerai sur quatre questions auxquelles mon pays attache une importance cruciale :

### *Le genre et la justice transitionnelle*

La Suisse insiste tout particulièrement sur une mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle respectueuse des disparités entre les sexes. Les points de vue et les besoins des femmes doivent être intégrés dans les quatre principes contre l'impunité que sont le droit d'être informé, le droit à la justice, le droit à des réparations et la garantie de non-répétition. La question du genre est au cœur des efforts que nous déployons contre l'impunité et pour instaurer l'état de droit. L'expérience montre que les conflits violents n'affectent pas de la même manière les femmes et les hommes, non seulement pour ce qui est des formes de violences endurées - les violences à caractère sexuel en particulier - , mais aussi en raison des différents rôles biologiques et sociaux et des identités des deux sexes. Les poursuites judiciaires lors de cas de violences sexuelles et sexistes, au niveau national et international, représentent une composante déterminante pour parvenir à la réconciliation et à la réintégration dans les situations d'après conflit. Si, par exemple, les commissions de vérité enquêtent sur des violations en tenant compte des questions de genre, elles identifient l'impact de ces violations tant sur les femmes que sur les hommes ; elles peuvent formuler des recommandations contraignantes conduisant à des initiatives sexospécifiques en termes de justice, de réparation et de réforme institutionnelle. Il est par conséquent essentiel que les décisions politiques en matière de justice transitionnelle accordent une attention particulière aux questions de genre.

---

Les archives constituent un élément clé dans la lutte contre l'impunité, en particulier pour la pleine réalisation du droit d'être informé. La Suisse s'engage en faveur de la protection des archives dans différents contextes. Elle salue le travail des experts intervenant dans le cadre de l'initiative lancée par le gouvernement britannique sur la prévention des violences sexuelles qui font bon usage des archives afin de mettre en exergue les violences sexuelles commises en situation de conflit et enquêter sur ces crimes. La Suisse, qui a détaché un expert au sein de ce groupe de travail, se tient prête à contribuer à ces efforts avec une expertise additionnelle.

Si la lutte contre l'impunité et la prévention des violences sexuelles revêtent une importance capitale, ces thématiques ne doivent pas nous détourner du mandat global sur les femmes, la paix et la sécurité. Nous devons en effet renforcer de manière générale la participation des femmes, en particulier lors des processus de transformation, car seuls des processus inclusifs garantissent une paix durable et aident efficacement à combattre les violences sexuelles.

#### *Droits sexuels et reproductifs*

La Suisse note avec satisfaction que le rapport du Secrétaire général mentionne l'importance de l'accès à l'avortement dans des conditions sûres pour les femmes et les filles victimes de viol. La Suisse est persuadée que toutes les femmes et les filles ont le droit de disposer de leur propre corps et de ne subir ni contraintes ni violences sexuelles. Etant donné l'exposition accrue aux violences sexuelles dans les situations de conflit et postconflituelles, ces droits doivent être solidement garantis.

#### *Programme de développement pour l'après-2015*

Dans le cadre des discussions actuelles autour du programme de développement pour l'après-2015, la Suisse défend l'idée d'un objectif spécifique consacré à l'égalité des sexes ; ceci pourrait également constituer une thématique transversale intégrée dans tous les autres objectifs. La Suisse est convaincue qu'il faut assurer aux femmes et aux filles un égal accès à l'éducation et aux débouchés économiques, un accès et un contrôle des actifs de production et des ressources, ainsi que favoriser leur participation et leur prise de responsabilités au niveau politique. Ceci est crucial en vue de leur autonomie et de l'élimination des violences et des discriminations fondées sur le genre.

Monsieur le Président, Excellences,

Si la Suisse soutient la proposition faite par le Secrétaire général d'élaborer une étude indépendante sur la mise en œuvre de la résolution 1325, elle reste toutefois préoccupée par la question de la mise en œuvre des engagements pris il y a bientôt 15 ans. Des progrès sont à mentionner dans plusieurs domaines. Cependant, pourquoi ces progrès restent-ils isolés ? Pourquoi doit-on se battre pour que les bonnes pratiques et les leçons de ces dernières années soient appliquées de manière plus conséquente ? Pourquoi doit-on rappeler l'importance et la nécessité d'avoir des femmes à la table de négociations, comme par exemple dans le cadre des négociations sur le contexte syrien ?

La Suisse est l'un des 22 Etats membres d'ACT, une initiative transrégionale visant à améliorer les méthodes de travail du Conseil de sécurité. Notre pays constate que les résolutions prises par le Conseil lors de crises spécifiques ne tiennent pas systématiquement compte de toute la palette des engagements pris dans le domaine femmes, paix et sécurité. De plus, leur mise en œuvre diffère largement d'un contexte à l'autre. Si la Suisse reste persuadée que la réponse onusienne doit tenir compte du cadre dans lequel elle s'applique, elle est convaincue qu'une plus grande cohérence peut et doit être garantie. Notre pays souhaite donc encourager, entre autres, le Conseil à assurer la mise à disposition d'une expertise genre dans toutes les missions de paix et l'instauration de mécanismes efficaces afin que les données sur la situation des femmes et des filles soient systématiquement présentées dans les rapports et relayées lors des débats du Conseil de sécurité.

La situation des femmes et des filles dans les conflits, mais également de l'ensemble des populations affectées, ne pourra s'améliorer que si nous mettons véritablement en œuvre les engagements pris.

Je vous remercie de votre attention.

---

*Unofficial translation*

Mr. Secretary-General, Mr. President, Excellencies, Ladies and Gentlemen,

We developed the Women, Peace and Security framework for a strategic approach to a broad and highly complex issue: the integration of gender and women's rights into all our efforts concerning peace and security. Today, we are here to take stock of our achievements and the challenges that lie ahead. Allow me to address the main topic of today's open debate, gender and transitional justice, as well as the secretary-general's comprehensive report on women and peace and security. I will concentrate on four issues of utmost importance for my country:

*Gender and transitional justice*

Switzerland puts a strong focus on gender-sensitive implementation of the transitional justice mechanisms. Women's perspectives and needs are to be included in all four principles against impunity: The right to know; the right to justice; the right to reparations and the guarantee of non-recurrence. The gender issue lies at the heart of our efforts to combat impunity and to establish the rule of law. As we know from experience, violent conflict affects women and men differently, not only with respect to the types of violence suffered, especially sexually-based violence, but also based on their different biological and social roles and identities. Prosecutions for gender-based violence, at national and international levels, thus are a key component to achieve reconciliation and reintegration in post-conflict societies. For example, when truth commissions investigate violations from a gender viewpoint, they identify the impact of those violations on both women and men and can make binding recommendations that lead to specific gender-sensitive initiatives in terms of justice, reparation and institutional reform. It is essential, therefore, that policy decisions related to transitional justice give special attention to gender issues.

Archives are key to the fight against impunity, especially for the full realization of the right to know. Switzerland is involved in various contexts in the protection of archives and welcomes that the use of archives to document and investigate crimes of sexual violence in conflict is being addressed by the experts within the framework of the "Preventing Sexual Violence" initiative launched by the British government. Switzerland has seconded an expert to the working group and stands ready to contribute further expertise.

While fighting impunity and preventing sexual violence is of utmost importance, these aspects must not detract from the overall Women, Peace and Security agenda. We must therefore strengthen the participation of women in general and in particular in transformation processes since it has long been proven that only inclusive processes guarantee sustainable peace and effectively help combat sexual violence.

*Sexual and reproductive rights of women*

Switzerland welcomes the fact that the secretary-general's report mentions the importance of access to safe abortion for women and girls who are victims of rape. Switzerland firmly believes that all women and girls have the right to control their own body and to be free from coercion and sexual violence. Given the increased exposure to sexual violence in conflict and post-conflict settings, these rights have to be strictly guarded.

*Post-2015 development agenda*

In the ongoing discussion regarding the post-2015 development agenda, Switzerland supports a stand-alone goal on gender equality as well as gender equality as a transversal issue to be included in all other goals. Switzerland is convinced that ensuring equal access to education and economic opportunities, and access to and control over productive assets and resources, political participation and leadership, is crucial to empower women and girls and eliminate gender-based violence and discrimination.

Mr. President, Excellencies,

While Switzerland supports the proposal by the secretary-general to draft an independent study on the implementation of resolution 1325, the implementation of commitments made almost 15 years ago is one of our key concerns. Progress has been noted in a number of areas. But why is it that this progress remains isolated? Why do we have to fight to ensure that best practice and lessons learned over the years are applied more effectively across the board? Why do we need to keep repeating how important and necessary it is for women to be included at the negotiating table, as is the case for instance with the negotiations regarding Syria?

Switzerland is one of the 22 member states of ACT, an initiative that aims at improving the working methods of the Security Council. Our country notes that when resolutions are passed by the Security Council on specific crises, they do not always take into account all of the commitments made with regard to women and security. Furthermore, their implementation differs greatly from one context to another. While Switzerland is fully aware that the UN must tailor its response to any given context, we are convinced that greater coherence can and must be ensured. Our country therefore urges the Security Council to make sure that gender advisers are included in all peace missions and that effective mechanisms are introduced so that information concerning the situation of women and girls can be presented in a systematic manner in reports and included in debates within the Security Council.

Better implementation of commitments already made will bring real improvements, not only for women and girls in conflict situations, but for the affected population as a whole.

Thank you for your attention.